



RAPPORT D'INCIDENT

Ce document doit être adressé sous pli confidentiel et personnel à la secrétaire générale du CNRILH avant le mardi soir (cachet de la poste faisant foi) :

Madame Véronique NOURY, 16 bd Gaston Dumesnil, 49100 ANGERS

- Rédiger les rapports à l'encre noire (feutre ou bille) et conserver un double du rapport.
- Original signé par les deux arbitres.
- Rapport informatisé transmis avant le lundi soir strictement identique.

MATCH : EQUIPE A : EQUIPE B :
 LIEU : DATE : HEURE :
 CATEGORIE :
 ARBITRES : M. M.
 JOUEUR ou DIRIGEANT FAUTIF (un rapport par personne ou par club)
 NOM : PRENOM: CLUB: LICENCE N° :

REPONDRE AUX QUATRE QUESTIONS SUIVANTES :

1. Y a-t-il eu blessure ? OUI NON Si oui, nom du blessé :
 Prénom : N° licence : Club :
2. Nature de la blessure :
3. S'agit-il d'une: Pénalité de méconduite pour le match
 Pénalité de méconduite majeure
 Pénalité de match
4. Règle(s) de jeu, article(s) violé(s) n°

DESCRIPTION PRECISE DES FAITS AYANT MOTIVE CE RAPPORT (2)

(Outre le déroulement chronologique des événements, indiquer ci-dessous de façon claire : Qui est à l'origine de l'incident ? Qui a porté les coups ? De quelle manière ? Sur qui ? Qui a proféré des insultes ? A l'encontre de qui ? Etc.)

.....

PIECES JOINTES : Feuille de match Croquis

Signature des arbitres

.....

(2) suite des circonstances au verso s'il y a lieu Date d'envoi :